Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 6 DÉCEMBRE 1915 — NUMÉRO 97

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered to the second class of mail matter, at the postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

L'Abeille est en vente au kiosque de Journaux du "Times Square Building", à New-York.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un assortiment de meubles de maison.

D. Rau & Son vs. Abraham Garcia et Charles Musson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,847 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, aux lieux ci-après désignés, le LUNDI 6 décembre 1915, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres, Un ameublement de chambre en acajou, 1 buffet, 1 vaisselière, 1 table, 4 chaises, 1 garde-manger, 1 poêle, 1 table de cuisine et 2 chaises, 1 tapis "Grey", 1 réfrigérateur, une moustiquaire, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

JOSEPH A. CASEY,
Avocat pour les demandeurs.
nov 25 30—déc 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano, tabouret et écharpe.

Dwyer Piano Company vs. August Alvarais.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,500 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 15 décembre 1915, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres, entre les rues St-Louis et Toulouse.

Un piano "Bradford", style 307, acajou, No 127,017, avec tabouret et écharpe.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

JOSEPH W. MONTGOMERY,
HALL, MONROE & LEMANN,
Avocats pour la demanderesse.
déc 4 9 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Robert Mogel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,918 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Oscar Mogel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

DART, KERNAN & DART, Avocats.
nov 27—déc 1 6

Succession de John et Mary Berrigan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,527 — Division A — Attendu que Catherine Woulfe, une femme seule, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John et Mary Berrigan, décédés, intestats:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

FRIEDRICHS & MOISE, Avocats.
déc 2 6 11

Succession de Mme Veuve Elizabeth Evans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,422 — Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Hannah M. Kenney, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

W. F. BREWER, Avocat.
déc 2 6 11

Succession de John Young Lejeune.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,511 — Division D — Attendu que Mme Lillian Murphy, veuve de John Young Lejeune, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John Young Lejeune, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

C. T. STARKEY, Avocat.
nov 30—déc 4 9

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de grande valeur et améliorée, dans le Deuxième District, portant les Nos. municipaux 921 et 923 rue Décatur, entre les rues Dumaine et St-Philip.

George A. Vutter vs. Anthony Marco Masich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,266 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 décembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, y appartenant ou qui peuvent y appartenir, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 21, borné par les rues Vieille Levée (maintenant Décatur), Dumaine, St-Philip et Chartres; le dit lot de terre mesure, en mesure française, plus ou moins, trente (30') pieds de face à la rue Décatur, par deux cent cent (200') pieds de profondeur, borné du côté vers la rue Dumaine par la propriété appartenant maintenant ou anciennement à Mme Joseph Armand, et de l'autre côté par la propriété appartenant maintenant ou anciennement à Mme Alexander Bonneval. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant connues sous les numéros municipaux 921 et 923 rue Décatur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

E. P. QUINILS,
Avocat pour le demandeur.
nov 19 26—déc 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente indivise d'un cinquième d'intérêt dans une propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District, portant les numéros municipaux 2546 et 2548 rue Douane (maintenant Iberville), entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Gretna Exchange Savings Bank vs. Octave J. Rolling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,362 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un cinquième indivise de quatre lots de terre, situés dans la première municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Douane (maintenant Iberville), Dorgenois, Rocheblave et Canal, désignés par les Nos. 10, 11, 12 et 13, d'après un plan tiré par Jean Comminy, député voyer, date le 15 septembre 1811, et déposé dans l'étude de F. J. Labarre, notaire. Les dits lots de terre ayant les dimensions suivantes, à savoir: Trente (30) pieds de face à la rue Douane par une profondeur de cent (100) pieds entre lignes parallèles, le dit lot No. 10 formant le coin des rues Douane et Dorgenois; étant la même propriété acquise par Octave J. Rolling de l'héritage de sa mère, la défunte Mme Octave Grener, veuve en premier mariage de François Cassière, et en second mariage de Joseph Rolling, en vertu d'un jugement le mettant lui et ses co-héritiers en possession en ce la succession de Veuve Octavie Rolling, No. 97,812 du dossier de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, sous date du 29 novembre 1911, enregistré C. O. B. 250, folio 162, le 12 décembre 1911.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. J. & H. W. WAGUESPACK,
Avocats pour la demanderesse.
déc 3 4 10 17 24 31—jan 5 6

Par LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Eugène Suydam vs. P. A. Boudousquie.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 72,418 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de la Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No. 513 rue Chartres, entre les rues St-Louis et Toulouse, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 14 décembre 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un tapis artistique, neuf chaises, un sofa, une table à manger, un vaisselier, un fourneau à huile, une armoire, une toilette, un lavabo, une garde-manger, un poêle à l'huile, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

A. J. ROSSI,
Avocat pour le demandeur.
déc 2 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mlle Evelyn Beiger, exécutrice testamentaire de la succession de Mme C. S. Beiger, vs. Octave Légler.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 72,379 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 8 décembre 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un ameublement de salon, tapis artistique, une table, un miroir, une armoire à glace, une toilette, un lavabo, une armoire, une toilette, un lavabo, une petite table, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

F. SOULE,
Avocat pour la demanderesse.
nov 27—déc 2 7

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 922 rue N. Liberty, entre les rues Dumaine et St-Philip.

Edward G. Schlieder vs. Friends of Hope Mutual Benevolent Aid Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,157 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 décembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 49, borné par les rues Liberty (anciennement Tremé), Dumaine, St-Claude et St-Philip. Lequel lot mesure, en mesure français, trente-deux pieds quatre pouces de face à la rue Liberty (anciennement Tremé) par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, d'après un plan par Jos. Pilié, alors voyer de la ville, daté le 12 mai 1819, et déposé à l'étude de Félix de Armas, ancien notaire en cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

GUSTAVE LEMLE,
Avocat pour le demandeur.
nov 19 26—déc 3 10 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal 2119 rue Iena, entre les rues Saratoga et S. Franklin.

Mme Catherine Cordes, épouse de A. H. Voss, vs. Edward W. Rischow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,124 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 décembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Iena, Cadiz, Sud Franklin et Saratoga, désigné comme le lot No. Trois de l'Ilet No. Cinq Cent Vingt-Trois, sur un plan de D. W. Benson, député voyer de ville, daté le 25 janvier 1907, annexé à un acte passé devant V. J. Stentz, notaire, 26 décembre 1907, et lequel lot commence à une distance de soixante pieds quatre pouces de la rue Saratoga, et mesure de là vers la rue Sud Franklin trente pieds trois pouces et quatre lignes (30' 3" 4"), de face sur la rue Iena, la même largeur à l'arrière, par une profondeur de cent vingt pieds, cinq pouces et quatre lignes (120' 5" 4"), entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

ERASTE VIDRINE,
Avocat pour la demanderesse.
nov 13 14 19 26—déc 3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur, située dans le Sixième District, portant le No. municipal 3712 avenue S. Claiborne, entre les rues Delachaise et General Taylor.

Felix J. Dreyfous vs. Joseph W. Buchanan, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,122 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro huit (8), dans l'Ilet No. 5, borné par l'avenue Claiborne, les rues S. Derbigny, Général Taylor et Delachaise, d'après un plan annexé à un acte passé devant George C. Walshe, notaire, le 15 octobre 1908. Le dit lot mesure trente pieds cinq pouces de face à l'avenue Claiborne, vingt-neuf pieds onze pouces de largeur à l'arrière, par une profondeur du côté de la ligne le divisant du lot No. Sept, de cent vingt-huit pieds, et une profondeur sur l'autre ligne de côté, vers la rue Delachaise, de cent trente-deux pieds, les dites mesures étant plus ou moins.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
déc 3 10 17 24 31—jan 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif pour effectuer un partage.

Vente d'une automobile de valeur "Speedwell".

Oscar L. Loeffel vs. A. King Irion.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,805 — En vertu d'un jugement et ordre de vente daté le 18 novembre 1915, et signé les 24 novembre 1915, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 13 décembre 1915, à 2 heures de l'après-midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

A l'entrée principale du nouveau Palais de Justice, No. 400 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis:

Une automobile Speedwell, modèle 12-"G" (No. 9475), maintenant sur les lieux No. 1311 avenue St-Charles.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

GUS J. JUAY, Avocat.
déc 1 2 7 13

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal 1021 rue Coliseum, entre les rues Marengo et Constantinople.

Saul M. [illegible] vs. Chas. T. Ransom.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,826 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 décembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant de quelque sorte, situé dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 286, borné par les rues Coliseum, Marengo, Chestnut et Constantinople; le dit lot étant désigné par le numéro 9, sur un croquis annexé à un acte de rectification, ci-après mentionné; le dit croquis ayant été tracé par H. C. Brown, député voyer de la ville, en date du 31 janvier 1913, et annexé à un acte de rectification passé pardevant Martin H. Manion, notaire, le 31 janvier 1913, et enregistré au Bureau de l'Annotateur des Aliénations, dans le livre No. 252, page 575. Et la dite portion de terrain mesure, d'après ce croquis, commençant à une distance de cent vingt-et-un pieds du coin des rues Coliseum et Marengo, mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Coliseum, par une profondeur de cent vingt-sept pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Termes et Conditions — 1o—L'acquéreur doit assumer et retenir entre ses mains, le montant d'une hypothèque antérieure de $3,852 en faveur de la "Savings and Homestead Association". 2o—Et payer, comptant, le solde du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

L. R. HOOVER,
Avocat pour le demandeur.
nov 27 28—déc 3 10 17 24 29 30

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Troisième District, portant le numéro municipal 2005 rue N. Peters, entre les rues Champs-Elysées et Esplanade.

Brun Chaix, Incorporé, vs. L. E. Abadie et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,318 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 décembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 3, borné par les rues Esplanade, North Peters, Champs-Elysées, Victoire et Français, et mesure dix-sept pieds de face à la rue North Peters par une profondeur de cent vingt-trois pieds un pouce sur le côté vers la rue Esplanade; cent vingt-sept pieds, huit pouces et quatre lignes sur le côté vers la rue Champs-Elysées, et dix-sept pieds, sept pouces et quatre lignes de largeur à l'arrière; le tout en conformité d'un plan tiré par P. Gualdi, architecte, le 18 avril 1855, annexé à un acte devant E. Barnett, ancien notaire dans cette ville; le dit lot commencé à une distance de trente-quatre pieds six pouces du coin des rues Esplanade et North Peters, étant la même propriété acquise par les hypothécaires le 17 juillet 1906, l'acte enregistré au bureau des hypothèques, livre 212, folio 45.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Termes et Conditions — La moitié comptant et le solde payable le 9 juillet 1916, avec 6 pour cent par an d'intérêt sur le dit solde à partir du 9 juillet 1913 jusqu'à parfait payement.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

HALL, MONROE & LEMANN,
Avocats pour le demandeur.
nov 27 28—déc 3 10 17 24 29 30

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété hautement améliorée et étendue, située dans le Troisième District, mesurant 268 pieds, 1 pouces et 3 lignes sur la Nouvelle Levée; 363 pieds, 1 pouce et 2 lignes sur la rue Flood; 126 pieds, 2 pouces et 2 lignes sur la rue Caffin, et 261 pieds, 8 pouces et 2 lignes en largeur dans l'arrière vers la rue Delaronde.

Paul Chrétien vs. N. O. Kneipp Water Cure Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,943 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 décembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou d'ancienne manière y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, et mesure deux cent soixante-huit pieds, quatre pouces et trois lignes de face sur la Nouvelle Levée, trois cent soixante-trois pieds, un pouce et deux lignes de profondeur et face à la rue Flood, quatre cent vingt-six pieds, deux pouces et deux lignes de profondeur et face à la rue Caffin, et deux cent soixante-et-un pieds, huit pouces et deux lignes en largeur sur l'arrière ligne vers la rue Delaronde. Le tout d'après un certificat de l'arpenteur et un croquis fait par S. G. Del'Isle, architecte et arpenteur, daté le 27 août 1915, et annexé au writ dans la cause ci-dessus.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

ANTHONY J. ROSSI,
Avocat pour le demandeur.
nov 12 13 16 19 26—déc 3 10 15

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans
JOURNAL DEMOCRATE REGULIER
POLITIQUE LITTÉRAIRE SCIENTIFIQUE COMMERCIAL
Contre la prohibition En faveur des courses
Sans liberté il n'y a pas de vertus
TÉLÉPHONE MAIN 3487
Trois Éditions Distinctes:
Edition Quotidienne,
Édition Hebdomadaire,
Edition du Dimanche
Vous pouvez avoir L'ABEILLE chez vous, par l'intermédiare des porteurs, pour 15 SOUS par semaine, où la recevoir directement de nos bureaux, par abonnement, au prix de 65 SOUS par mois.
HUGUES J. DE LA VERGNE, Président et Directeur